

feu, perdirent leurs points d'appui et se précipitèrent sur la voûte. Au-dessus de cet effroyable obélisque de feu, et pendant toute la durée de l'incendie, le marteau du timbre ne discontinua pas de sonner les heures avec une régularité qui présentait quelque chose de solennel." La même chose avait été observée dans un incendie qui fit brûler le clocher en 1674.

Le gouvernement s'est empressé de restaurer ce bel édifice et ses pyramides. Une charpente en fer, la plus belle qui existe présentement en Europe, est venue remplacer l'antique forêt : et nous pouvons bien dire maintenant, sans témérité ce qu'un vieux poète a dit un peu trop tôt à la suite d'une des réparations de notre église.

Judicij nihil usque diem timet igne noceri.

N'oublions pas cependant que la charpente des bas côtés est encore en bois, et qu'une étincelle pourrait détruire en un instant toute notre magnifique verrière : dommage qui serait mille fois plus grand que celui de 1836, puisqu'il serait irréparable, tandis que le sinistre de 1836 n'a rien détruit qui ne pût et qui ne dût prochainement être réparé. Aussi pouvons-nous ajouter encore avec le même poète que ce désastre a été un malheur providentiel, puisqu'il est arrivé à un moment où la charpente, s'affaissant de toutes parts, allait exiger d'année en année des travaux onéreux qui n'eussent pas été faits avec assez de zèle peut-être. Nous ferons plaisir au lecteur en citant ici cette tirade de vers qui ont un merveilleux à-propos.

Contigit, haud multo decurso tempore post hæc,
Virgo Dei mater, quæ verbo se docet et re
Carnoti Dominum, laudabiliorè paratu
Ecclesiam reparare volens specialiter ipsi
Quam dicat ipsa sibi, mirando provida casu
Vulcano furorè ad libitum permisit in illam ;
Ut medicina foret præsens, exustio morbi
Quo Domini domus illa situ languebat inerti,
Et causam fabricæ daret illa ruina futura
Cui toto par, nulla hodie splendescit in orbe...
Multorumque salus illo provenit ab igne
Quorum subsiliis operis renovatio facta est.

Le gouvernement, en s'engageant à réparer la charpente de l'église et les clochers, avait déclaré que la dépense des cloches et du beffroi resterait à la charge de l'église. Aussitôt après l'incendie, monseigneur Clausel de Montals, évêque de Chartres, à l'exemple de son prédécesseur, René d'Illiers, s'est empressé de faire une offre généreuse, et de publier un mandement qu'il a adressé, non-seulement au clergé et aux fidèles de son diocèse, mais à toutes les âmes généreuses, et sensibles aux intérêts de la religion, en quelques lieux qu'elles se trouvent. Nous savons que sa voix a été entendue. Le chapitre de son côté a fait un don considérable, et la fabrique s'est imposé les plus grands sacrifices. Mais la plus grande partie de ces fonds a été absorbée par un travail provisoire, nécessaire pour que le culte divin ne fût pas interrompu pendant les quatre années que devaient durer les réparations, et aussi pour la conservation des voûtes qui se seraient complètement détériorées. C'est le sentiment de plusieurs hommes graves que sans la chape de plomb laminé dont monseigneur l'évêque a prudemment fait revêtir les voûtes après l'incendie, leur solidité eût été sérieusement compromise par les grandes pluies des années 1837, 1838 et 1839, qui ont causé tant d'éboulements dans notre ville et autour de nos remparts. Mgr. l'évêque, dans une nouvelle lettre pastorale, fit un appel à la générosité de ses diocésains auxquels il annonçait que le clocher neuf de la cathédrale allait être réparé, et que dans un intervalle assez court il devrait être pourvu de cloches.

MM. Cavillier, frères et fils, issus d'une famille de fondeurs qui remonte jusqu'au XV^e. siècle, se rendirent à Chartres au mois de mai 1840 pour commencer les travaux préparatoires de la fonte des cloches. M. Martin, carrossier, prêta à cet effet, avec la plus grande obligeance, un terrain clos sur le pavé de Bonneval. La première et la quatrième cloche furent fondues le jeudi 20 août, et les deux autres le lundi 24. Elles furent conduites à la cathédrale les vendredi et samedi 3 et 4 septembre. L'entrepreneur avait fait maché avec un voiturier pour ce transport ; mais il y eut tant de bonne volonté de la part d'un grand nombre d'habitants, et surtout des enfants, qu'il leur fallut, permettre de s'atteler eux-mêmes au chariot. La cloche *Gabrielle* qui fut amenée la dernière, traversa toute la ville, et vint par la porte Saint-Michel, la rue des Grenots et celle des Changes. Un des fondeurs était monté sur cette cloche, et sur son passage quelques personnes lui jetèrent un bouquet de fleurs dont la cloche resta couronnée jusqu'à la cérémonie de la bénédiction.

Cette cérémonie eut lieu le mercredi 9 septembre, et on lui donna

la plus grande solennité. Non-seulement toute la ville, mais toutes les populations voisines y étaient accourues. Monseigneur l'évêque officia pontificalement. La cérémonie fut ouverte par un discours que prononça M. Lecomte, chanoine théologal et curé de la cathédrale. Tous les parrains et marraines ont assisté en personne. Nous plaçons ici les noms, le diamètre et le poids des quatre nouvelles cloches, ainsi que les inscriptions qui sont sur chacune d'elles, et qui font connaître les parrains et marraines.

1^o *Marie*, portant 6 pieds 6 pouces de diamètre, pèse 12,200 livres environ.

2^o *Anne*.—Diamètre : 5 pieds 9 lignes.—Poids : 8,700.

3^o *Gabrielle*.—Diamètre : 5 pieds 2 pouces 7 ligne.—Poids : 6,200.

4^o *Joseph*.—Diamètre : 4 pieds 9 pouces 8 lignes.—Poids : 4,800.

Ces quatre cloches ont été montées à l'intérieur du clocher, dont on a agrandi pour cela l'entrée et les voûtes. L'administration ayant manifesté certaines craintes, elles ont été placées à un étage au-dessous de l'ancienne sonnerie. Des sonneurs, formés à leur air, nous ont mis à même d'apprécier la beauté et l'harmonie de ces cloches, qui répondent à la magnificence de leur demeure, si heureusement et si admirablement restaurée. Les fondeurs garantissent la solidité et l'accord pendant un an.

En finissant, il ne nous reste qu'à exprimer, par rapport à ces cloches, le vœu qui termine la belle ode du poète allemand. "Et maintenant, bien loin des futilités de la terre, qu'elles s'élèvent au sein de l'azur du ciel, voisines du tonnerre, et couronnées par les étoiles ! Que leur voix se mêle au concert des astres qui célèbrent le créateur ; que leur bouche de métal ne retentisse que de sons graves et religieux ;... qu'elles président à la réconciliation et qu'elles réunissent les hommes dans un accord sincère ;... que la révolte, planant sur les villes, ne vienne jamais se suspendre parmi leurs cordes, et convertir des sons pacifiques en des signaux de carnage !"

Enfin, redisons ce mot pour tous ceux qui auront contribué à la restauration de l'église, des clochers et des cloches :

Dieu leur pardoint, car pour lui travaillaient.

FIN.

TERRES A VENDRE.

UNE TERRE de valeur de 118 acres, située dans le village de la paroisse de la Pointe aux-Trembles faisant face au fleuve St. Laurent, neuf acres de laquelle sont en bois debout et principalement en érables. La terre sera offerte en vente par ancan public le 20 Octobre prochain à la porte de l'Eglise de la susdite paroisse. Les conditions sont très-avantageuses aux acquéreurs car, l'argent de l'acquisition ne sera réclamé qu'après que la ratification du Titre aura été obtenu par l'acquéreur.

S'adresser à J. A. MAYER.

Notary No 34.

Little St. James Street.

ou à

J. B. CADIEUX à la Pointe-aux-Trembles.

ORNEMENS D'ÉGLISE.

ATTENDUS TRÈS PROCHAINEMENT.

LE SOUSSIGNÉ recevra à Montréal, par les premiers arrivages d'automne un ASSORTIMENT TRÈS VARIÉ d'ornemens et d'étoffes d'Eglise, avec leurs fournitures complètes.

On pourra par la même choisir entre des ornemens faits en Europe, et les différents genres d'étoffes à faire confectionner en ce pays.

J. C. ROBILLARD.

Agent pour ornemens et objets d'Eglise.

Montréal, 15 septembre 1845.

GARNITURE COMPLETE

(EN DRAP D'ARGENT BROCHÉ EN OR FIN RELEVÉ.)

—A VENDRE.—

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir et offre à des PRIX réduits,

UNE CHASUBLE, Fond drap d'argent gaufré (mat.)

avec croix sur fond d'argent bruni, (luisant), broché en or, relevé et tout or.

2 DALMATIQUES. Fond ditto ditto

Orfrois ditto ditto ditto

UNE CHAPE, Fond ditto ditto

Chaperon et Bandes ditto

LA CROIX, porte, un chiffre de MARIE, broché tout or, au milieu d'une GLOIRE or et argent.

LE CHAPERON, porte, un CŒUR DE MARIE " or et argent "

N. B.—Un filet CRAMOISI court autour de toutes les brochures, et fait saillir avec beaucoup d'avantage, le contraste de l'or mat, sur fond bruni.

S'adresser par lettre à

J. C. ROBILLARD, No. 5, Nassau St.

New-York.